# LE **PLAN** LIBÉRAL

## 2018-2022

**ÉQUITÉ** ET **OPPORTUNITÉ.**

New Brunswick Libéral Nouveau-Brunswick

Imprimé par : KKP, 361 rue Victoria, Fredericton (N.-B.)

AUTORISÉ PAR L'AGENT OFFICIEL DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# ŒUVRER ENSEMBLE POUR L'ÉQUITÉ ET POUR **L'OPPORTUNITÉ**

## MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Depuis 2014, nous avons fait avancer notre province avec un plan fondé sur l'équité et sur l'opportunité pour tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Nous sommes en train de redresser notre économie en aidant à créer des milliers d'emplois, en faisant baisser le taux de chômage et en faisant croître notre économie chaque année. Dans la prochaine étape, nous allons investir stratégiquement dans le plan de renouvellement de l'infrastructure, doubler le financement du Fonds d'emploi pour les jeunes et mettre plus d'argent dans les poches des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ***en augmentant le salaire minimum à 14 $*** et ***en gelant les tarifs d'electricité*** pour les clients résidentiels et les petites entreprises.

Nous nous sommes concentrés sur l'éducation en investissant massivement dans nos écoles, en ajoutant 100 nouveaux enseignants et enseignantes dans notre système scolaire et ***en réintroduisant l'enseignement des métiers dans les écoles***. Dans la prochaine étape, nous allons étendre les services de garderie gratuits pour les familles à faibles revenus et subventionnés pour la classe moyenne à travers la province, ***éliminer les intérêts des prêts étudiants*** et améliorer notre programme des droits de scolarité gratuits emblématique en augmentant son plafond d'admissibilité de 60 000 $ à 70 000 $, qui sera par la suite indexé à l'inflation, en plus d'appliquer des augmentations concomitantes à l'échelle mobile employée dans le calcul de l'admissibilité au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne.

Nous avons fait des investissements records en soins de santé en ayant embauché 90 nouveaux médecins en nombre net et en modernisant les hôpitaux à travers la province. Dans la prochaine étape, nous allons créer des centres pour les soins non urgents afin de ***réduire les temps d'attente dans les urgences*** et nous assurer qu'il y ait plus de soins consacrés aux personnes âgées en foyers de soins.

Nous avons fait beaucoup de progrès au cours des quatre dernières années,

***continuons notre marche vers l'avant.***

Cordialement,

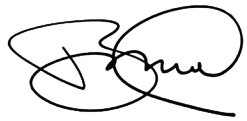

Brian Gallant

# **RÉSULTATS CLÉS** OBTENUS APRÈS QUATRE ANS D'UN **GOUVERNEMENT GALLANT**

Depuis 2014, nous avons fait avancer notre province avec un plan fondé sur l'équité et sur l'opportunité pour tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises.

## NOUS AVONS REDRESSÉ NOTRE ÉCONOMIE

Nous avons aidé à créer des milliers d'emplois ***en augmentant le salaire minimum*** à quatre reprises et en faisant baisser le taux de chômage. Notre nouveau ***Fonds d'emploi pour les jeunes*** et les investissements dans les projets d'infrastructure stratégique ont fourni au marché de l'emploi du Nouveau-Brunswick un coup de pouce dont il avait grand besoin et sont en train de créer des opportunités pour les familles afin qu'elles puissent demeurer et vivre ici dans notre magnifique province. Et nous avons obtenu des résultats — l'économie du Nouveau-Brunswick a connu une croissance chaque année de notre mandat.

## NOUS NOUS SOMMES CONCENTRÉS SUR L'ÉDUCATION

Nous avons fait des investissements historiques et ciblés dans nos écoles au cours de la mise en œuvre des plans d'éducation de 10 ans, la feuille de route pour rétablir la stabilité dans notre système scolaire afin que nos jeunes parviennent à de meilleurs résultats. Parmi nos réalisations, vous trouverez l'ajout de 100 enseignants et enseignantes dans les écoles et les classes qui en avaient le plus besoin. Nous avons ***rétabli l'enseignement des métiers dans nos écoles*** et ***réintroduit l'immersion française en première année*** ; ***élargi et amélioré le programme de services de garderie gratuits*** pour les salariés et salariées à faible revenu ainsi que celui des services de garderie subventionnés pour la classe moyenne. Les ***programmes de droits de scolarité gratuits*** pour les personnes à faible revenu et ***d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne*** ont donné la chance à des milliers d'étudiants et d'étudiantes de poursuivre leurs rêves au sein de nos collèges et de nos universités financés par les fonds publics.

## NOUS AVONS INVESTI EN SOINS DE SANTÉ

Nous avons augmenté le budget des soins de santé de près de 10 pour cent afin que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises aient un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité. Il y a plus de 90 nouveaux médecins en nombre net pratiquant dans notre province qu'il y en avait en 2014 et nous avons consacré des fonds pour en recruter davantage. Nous avons adopté la prestation en équipe des soins axés sur le patient et embauché plus d'infirmiers et d'infirmières praticiens pour augmenter l'accès aux fournisseurs de soins primaires. Nous avons ***agrandi et rénové nos foyers de soins*** et avons fait de nouveaux investissements dans les soins de santé à domicile et en santé mentale.

## ET NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À CONSTRUIRE LE NOUVEAU-BRUNSWICK DE DEMAIN

Nous avons travaillé pour rendre les milieux de travail plus équitables en amenant la parité hommes-femmes à la Cour provinciale, ***en concrétisant l'équité salariale*** dans l'ensemble du gouvernement et en mettant en place le congé payé pour les victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes. Nous avons intensifié notre lutte contre les changements climatiques avec notre plan pour ***éliminer progressivement les centrales électriques au charbon***, ainsi qu'avec un moratoire sur la fracturation hydraulique et notre plan d'action sur les changements climatiques qui n'impute aucun nouveau coût aux consommateurs et aux consommatrices du Nouveau-Brunswick. Afin d'améliorer l'équilibre travail-famille, nous avons adopté un nouveau jour férié au mois de février — le ***jour de la Famille***.

Nous avons fait beaucoup de progrès au cours des quatre dernières années, ***continuons notre marche vers l'avant.***

# CRÉER DES EMPLOIS ET DES OPPORTUNITÉS : UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE

**Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises s'attendent à ce que leur gouvernement travaille main dans la main avec les communautés et le secteur privé pour créer des emplois et des opportunités d'une façon qui est à la fois durable et équitable. Au cours des quatre dernières années, c'est exactement ce que le gouvernement Gallant a fait. Les résultats indiquent que nous avons une économie qui croît enfin après des années de stagnation, voire même de déclin, lors du mandat du gouvernement conservateur précédent.**

Les coupes que les conservateurs ont faites en éducation et en soins de santé n'ont pas mené à la prospérité quand Blaine Higgs est devenu le seul ministre des Finances de l'histoire du Nouveau-Brunswick à faire perdre des emplois au cours d'un mandat, une période qui a également vu le déclin des exportations sur trois de ses quatre années. Plus récemment, Blaine Higgs et les conservateurs se sont opposés à la plupart des investissements et des mesures de création d'emplois mis en place par le gouvernement Gallant au cours de quatre dernières années, y compris les investissements de 150 millions de dollars de plus par année dans les écoles, les hôpitaux et les routes.

Le fait que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont l'économie la plus axée sur les exportations au Canada, et ce, avec la plus haute proportion d'exportations allant aux États-Unis, est une grande force, mais aussi une vulnérabilité, comme l'ont démontré les récents différends commerciaux. C'est la raison pour laquelle le gouvernement Gallant œuvre depuis 2014 afin de diversifier nos exportations, d'établir de nouvelles opportunités commerciales à la fois au Canada et à l'étranger et d'augmenter la compétitivité de nos entreprises.

Le plan du gouvernement Gallant a réussi à redresser une économie en déclin, menant à des augmentations du produit intérieur brut (PIB) au cours des quatre dernières années, y compris une année durant laquelle le Nouveau-Brunswick s'est rangé troisième, après l'Ontario et la Colombie-Britannique, parmi toutes les provinces canadiennes en matière de croissance économique.

Tandis que le taux de chômage au Nouveau-Brunswick a baissé de 10,1 pour cent en 2014 à 8,3 pour cent au mois d'août 2018, le gouvernement Gallant a également contribué à la création de plus de 15 000 emplois au cours des trois premières années de son mandat. Entre temps, en 2017, à la suite d'investissements par le gouvernement Gallant dans les secteurs en croissance, en éducation et en soins de santé, la population du Nouveau-Brunswick a atteint un haut historique. Plus récemment, la Banque Scotia a amélioré ses prévisions en déclarant que le Nouveau-Brunswick allait dépasser les prévisions de croissance économique pour une quatrième année d'affilée. Continuons notre marche vers l'avant en économie.

## AFIN DE FAVORISER UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### le gouvernement Gallant a :

- Lancé le Plan de croissance économique, développé en partenariat avec des intervenants et intervenantes de tous les secteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick, en tenant compte plus particulièrement de la cybersécurité, du réseau intelligent du Nouveau-Brunswick, du tourisme, du sirop d'érable, des bleuets, des mines, de l'agriculture, du cannabis, des services de soutien aux entreprises et du télétravail.

- Travaillé pour diversifier nos exportations, établi de nouvelles opportunités commerciales en travaillant à réduire les obstacles rencontrés au Canada et augmenté la compétitivité.

- Travaillé avec diligence pour défendre l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick à la suite de l'imposition de tarifs injustifiés par les États-Unis.

- Investi 150 millions de dollars additionnels par année dans l'infrastructure stratégique de toutes les régions afin de créer des emplois tout en améliorant nos routes, nos écoles et nos hôpitaux.

- Entrepris un partenariat historique afin d'offrir l'Internet haute vitesse à la vaste majorité des résidences du Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE FAVORISER DAVANTAGE UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Continuer de mettre en place le Plan de croissance économique pluriannuel en tenant compte des secteurs prioritaires suivants : la cybersécurité, le réseau intelligent du Nouveau- Brunswick, le tourisme, le sirop d'érable, les bleuets, les mines, l'agriculture, le cannabis, les services de soutien aux entreprises et le télétravail.

- Continuer de mettre l'accent sur l'amélioration du commerce en travaillant avec nos partenaires pour résoudre les différends commerciaux avec les États-Unis, en diversifiant davantage nos marchés d'exportation internationaux, tout en œuvrant à réduire les obstacles au commerce intérieur et en augmentant la compétitivité en général des entreprises du Nouveau-Brunswick.

- Œuvrer avec des partenaires pour mettre fin aux tarifs injustes et injustifiés sur le bois d'œuvre du Nouveau-Brunswick.

- Assurer qu'un programme est en place afin d'aider les petites entreprises axées sur l'exportation à augmenter leurs exportations et à diversifier leurs marchés.

Nous allons continuer à **INVESTIR DANS NOS INFRASTRUCTURES** pour améliorer nos routes, nos écoles et nos hôpitaux.

- Étendre notre initiative d'infrastructure stratégique initiale de 900 millions de dollars qui s'échelonnera de 2014 à 2020, de 150 millions de dollars additionnels pour aller jusqu'en 2022, afin de continuer d'améliorer nos routes, nos écoles et nos hôpitaux.

- Créer un fonds de 10 millions de dollars par année pendant quatre ans afin d'investir dans les arénas et les centres communautaires.

- Développer une stratégie provinciale en matière de transport qui assure de meilleures interconnexions entre nos trois plus grandes régions métropolitaines et assure que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises des régions rurales puissent compter sur un transport efficace leur permettant d'accéder aux services.

- Améliorer l'accès aux opportunités économiques en achevant notre plan d'expansion des services à large bande pour les mener jusqu'à 100 Mb/s pour les téléchargements et à 10 Mb/s pour les téléversements, dans la vaste majorité des régions rurales du Nouveau-Brunswick d'ici 2023.

## AFIN DE FAVORISER UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

**le gouvernement Gallant a :**

- Favorisé l'innovation avec des initiatives comme le Fonds de bons d'innovation et le programme d'innovation Nouveau-Brunswick et en stimulant la capacité en recherche et développement ainsi qu'en renforçant le soutien aux nouvelles entreprises.
- Créé le Fonds d'emploi pour les jeunes qui a donné à des milliers d'entre eux et elles une véritable expérience de travail au cours des quatre dernières années et leur a offert des opportunités afin de rester au Nouveau-Brunswick.
- Augmenté le salaire minimum à quatre reprises depuis 2014, représentant un bond de 12,5 pour cent, augmentant ainsi le revenu annuel de plus de 2 500 $.

## AFIN DE FAVORISER DAVANTAGE UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

**un gouvernement libéral réélu va :**

- Lancer un concours auprès du secteur privé, des universités et d'autres partenaires potentiels afin que ces organismes développent des propositions pour la création de trois supergrappes économiques néo-brunswickoises qui aideront à faire croître et diversifier l'économie.

Nous allons **DOUBLER LE FONDS D'EMPLOI POUR LES JEUNES**, permettant ainsi à plus de jeunes de bénéficier d'opportunités d'apprentissage par l'expérience au cours des quatre prochaines années.

Nous allons **AUGMENTER LE SALAIRE MINIMUM** à 14 $ l'heure d'ici la fin du mandat, en commençant par une hausse à 12 $ l'heure dès le 1er avril 2019.

## AFIN DE FAVORISER UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### le gouvernement Gallant a :

- Baissé le taux d'imposition des petites entreprises de 4,5 pour cent à 2,5 pour cent, représentant une économie de 44 pour cent, mettant ainsi plus d'argent dans les poches des propriétaires de ces entreprises afin d'être en mesure de le réinvestir dans le but d'améliorer leur compétitivité, d'augmenter les salaires et d'embaucher plus de personnel.
- Amélioré le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises afin de leur permettre de récupérer 50 pour cent de leur investissement, contre 30 pour cent auparavant.
- Investi dans les services de soutien aux entreprises, allant des services de mentorat et de la formation au recrutement.
- Établi le Bureau de l'efficacité des affaires réglementaires et des services de concert avec nos voisins de l'Atlantique afin de réduire les formalités administratives à travers notre région.

## AFIN DE FAVORISER DAVANTAGE UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Nommer un ministre responsable des petites entreprises et de la réduction des formalités administratives qui œuvrera avec des intervenants et intervenantes afin d'améliorer le climat économique pour les petites entreprises partout au Nouveau-Brunswick.
- En partenariat avec les caisses populaires, lancer un programme de prêt aux petites entreprises pour les entrepreneurs et entrepreneures.
- Moderniser la *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux* pour assurer que les petits entrepreneurs et entrepreneures se fassent payer pour leur travail de façon juste et dans des délais raisonnables.
- Travailler avec nos voisins de l'Atlantique en vue de réduire et d'harmoniser les règlements pour les entreprises.
- Réduire davantage les formalités administratives des propriétaires d'entreprises, y compris éliminer celles associées au crédit d'impôt pour les investisseurs et investisseures.
- Créer des navigateurs d'entreprises pour aider les entrepreneurs et entrepreneures à naviguer la réglementation et les autres exigences.
- Offrir de la formation subventionnée aux propriétaires de petites entreprises sur les façons d'augmenter la diversité et l'équité hommes-femmes.

---

- Lancé la nouvelle stratégie de croissance du tourisme et augmenté le budget du secteur touristique de près de 30 pour cent, permettant ainsi une attention renouvelée envers cette industrie et une augmentation de touristes en 2016 et 2017.
- Investi des montants records dans la modernisation de l'infrastructure touristique, après des années de délaissement par les gouvernements précédents.

- Faire croître la contribution du tourisme à l'économie pour atteindre 2 milliards de dollars par année d'ici 2025 et rajouter deux ans à la stratégie courante de croissance du tourisme et investir un total de 125 millions de dollars sur dix ans.

---

- Renouvelé le Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick permettant ainsi de stimuler l'économie de cette région.
- Renouvelé le Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi afin de stimuler cette économie régionale.

- Renouveler le Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick, permettant ainsi d'investir 20 millions de dollars par année jusqu'en 2022.
- Renouveler le Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi, permettant ainsi d'investir 5 millions de dollars par année jusqu'en 2022.

**SUITE →**

## AFIN DE FAVORISER UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### le gouvernement Gallant a :

- Créé le poste de ministre de l'Agriculture, des Mines et des Affaires rurales avec un mandat particulier de faire croître l'économie rurale et de mettre l'accent sur les industries rurales dans le Plan de croissance économique.
- Libéré tous les contrats rattachés à la stratégie forestière déficiente de 2014 du gouvernement précédent et complété une révision de cette stratégie.
- Simplifié l'accès aux voies d'entrées pour les nouveaux fermiers.
- Investi dans notre secteur de l'énergie en appuyant des projets aussi diversifiés que la remise en état du barrage hydroélectrique de Mactaquac et l'appui d'un groupe de recherche nucléaire basé à Saint John.
- Aidé à augmenter les exportations dans les secteurs des pêches et des produits de la mer de plus de 50 pour cent depuis 2014.
- Aidé des projets à gagner du terrain, dont celui qui est associé aux processus de consultation et environnementaux pour le projet de la mine Sisson, qui une fois aboutit créera quelque 500 emplois durant sa phase de construction et 300 autres emplois au cours des 27 années de la vie de la mine.

## AFIN DE FAVORISER DAVANTAGE UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Continuer de développer les ressources naturelles de façon responsable et de valoriser nos industries traditionnelles comme la foresterie, les mines, les poissons et les produits de la mer, le sirop d'érable, les bleuets et l'agriculture, y compris les initiatives d'achat local.
- Faire croître le secteur de la foresterie en se concentrant sur la conservation à long terme de la biodiversité des forêts, faire respecter les droits des Premières Nations et stimuler un secteur dynamique ainsi qu'une forêt productive et en santé.
- S'associer avec le gouvernement fédéral pour financer conjointement le Fonds des pêches de l'Atlantique.

## AFIN DE FAVORISER UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### le gouvernement Gallant a :

- Mis de l'avant des règlements pour protéger les travailleurs et travailleuses de la violence et du harcèlement en milieu de travail.
- Appuyé les bonifications au Régime de pensions du Canada (RPC) pour assurer que les travailleurs et les travailleuses peuvent prendre leur retraite dignement en ayant une sécurité du revenu.
- Créé le congé du jour de la Famille.

## AFIN DE FAVORISER DAVANTAGE UNE ÉCONOMIE PLUS ÉQUITABLE QUI CRÉE DES OPPORTUNITÉS,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Créer un service de chasseur de têtes afin de mettre à disposition un guichet unique pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises expatriés, ainsi que les autres Canadiens et Canadiennes, dans le but de les aider dans la recherche d'un emploi et d'un déménagement au Nouveau-Brunswick et qui sera aussi appuyé par les salons de l'emploi à travers le Canada.
- Travailler avec les associations professionnelles afin qu'elles développent des pratiques justes, raisonnables et constantes dans la reconnaissance de compétences étrangères afin d'attirer des travailleurs et des travailleuses qualifiées au Nouveau-Brunswick.
- Moderniser plusieurs lois du travail, y compris la *Loi sur les normes d'emploi*, la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, la *Loi sur les relations industrielles*, la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* et la *Loi sur la Fonction publique*, dans le but d'assurer que les travailleurs et les travailleuses du Nouveau-Brunswick détiennent à tout le moins les mêmes protections que les autres Canadiens et Canadiennes.
- Aider à stimuler la formation en apprentissage en s'assurant que le gouvernement embauche des apprentis lors du renouvellement de sa main-d'œuvre dans les métiers.

- Maintenu l'indépendance et la profitabilité d'Alcool NB, tout en rendant le vin disponible dans les épiceries et en baissant le coût des bières les plus populaires de 15 pour cent.

- Travailler avec Alcool NB et d'autres partenaires commerciaux pour élargir l'accès à la bière, le vin et l'alcool dans les commerces de détail du secteur privé comme les dépanneurs.
- Œuvrer avec d'autres provinces pour augmenter les limites d'importation et au moins doubler celles pour l'alcool au Nouveau-Brunswick.
- Moderniser notre loi désuète sur la réglementation des alcools afin de donner aux clients et clientes plus de choix et de flexibilité, ainsi qu'ouvrir les opportunités économiques pour l'industrie des aliments et des boissons.

# ÉDUCATION ET FORMATION : DES OPPORTUNITÉS GRÂCE À L'ÉDUCATION

## Une meilleure éducation est essentielle pour l'avenir économique prospère de notre province et s'avère être le meilleur moyen de donner le meilleur départ possible dans la vie de nos enfants.

Quand il était ministre des Finances, Blaine Higgs a coupé les investissements en éducation. Et maintenant, Blaine Higgs et les conservateurs sont contre plus d'investissement en éducation et s'opposent au rétablissement de l'immersion française en première année comme point d'entrée. Blaine Higgs a déclaré : « je ne crois pas en une éducation gratuite » quand on lui a posé la question à savoir s'il était d'accord d'offrir aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui en ont le plus besoin de ne pas payer de frais de scolarité dans les collèges et les universités publics.

Le gouvernement Gallant reconnait la valeur égalisatrice d'une éducation publique. Par l'intermédiaire du système d'éducation, les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, quels que soient leurs origines ou leurs revenus, développent les compétences nécessaires pour profiter d'opportunités d'emplois qui s'offrent à eux et elles. Pour cette raison, le gouvernement Gallant a augmenté le budget de l'éducation de plus de 15 pour cent au cours de son mandat en investissant plus que jamais dans l'histoire de notre province dans les écoles, les enseignants et enseignantes et les étudiants et étudiantes. Continuons notre marche vers l'avant grâce à l'éducation au Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE BÂTIR UN MEILLEUR SYSTÈME D'ÉDUCATION QUI ASSURE L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS ET TOUTES,

**le gouvernement Gallant a :**

- Commencé à déployer des programmes qui fournissent des services de garderie gratuits pour ceux et celles qui en ont le plus besoin.

- Fourni les frais de scolarité gratuits aux élèves qui en ont le plus besoin afin qu'ils ou elles puissent fréquenter un collège ou une université publique.

- Mis en place un meilleur soutien financier à la classe moyenne pour être en mesure de payer les droits de scolarité et les frais de services de garderie.

- Éliminé la prise en compte des contributions parentales ou du conjoint ou de la conjointe dans le calcul d'admissibilité à un prêt étudiant.

- Augmenté le nombre de places en garderie.

- Rajouté 100 enseignants et enseignantes dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE CONTINUER À BÂTIR UN MEILLEUR SYSTÈME D'ÉDUCATION QUI ASSURE L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS ET TOUTES,

**un gouvernement libéral réélu va :**

- Améliorer le programme de services de garderie gratuits et celui de la subvention pour les services de garderie pour la classe moyenne afin que plus de parents puissent se qualifier pour recevoir de l'aide financière pour leurs services de garderie.

Nous allons **ÉLARGIR** à la fois **LE PROGRAMME DE SERVICES DE GARDERIE GRATUITS** et **LA SUBVENTION POUR LES SERVICES DE GARDERIE POUR LA CLASSE MOYENNE** à l'échelle de la province d'ici 2019.

Nous allons **AUGMENTER LE PLAFOND DE L'ACCESSIBILITÉ AU PROGRAMME DES DROITS DE SCOLARITÉ GRATUITS** de 60 000 $ à 70 000 $.
**Ensuite, nous allons l'indexer à l'inflation et ajuster l'échelle mobile de l'admissibilité du programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne en conséquence, ainsi que réduire la complexité du processus de demande et éliminer la vérification de crédit.**

- Mettre en place dès la naissance l'inscription automatique à un régime enregistré d'épargne-études.

- Encourager les diplômés et diplômées universitaires ou d'études collégiales à vivre au Nouveau-Brunswick en éliminant les intérêts des prêts étudiants provinciaux du Nouveau-Brunswick.

- S'assurer que les étudiants et étudiantes qui complètent leurs stages avec les agences gouvernementales en éducation, en soins de santé, en travail social, ainsi que dans les domaines du sport et de la culture soient payés pour leur travail.

- Améliorer les services offerts pour la santé mentale des étudiants et étudiantes postsecondaires en créant un partenariat avec les universités, les collèges et les associations étudiantes, le but étant de mettre en place un outil en ligne pour la santé mentale qui serait disponible à tous les étudiants et étudiantes postsecondaires du Nouveau-Brunswick.

- Atteindre notre objectif d'avoir 30 000 espaces de garderie réglementés d'ici 2020.

- Développer et mettre en œuvre un plan de recrutement des enseignants et enseignantes pour pourvoir des postes vacants qui seront rendus disponibles par ceux et celles qui partent à la retraite.

**SUITE →**

## AFIN DE BÂTIR UN MEILLEUR SYSTÈME D'ÉDUCATION QUI ASSURE L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS ET TOUTES,

**le gouvernement Gallant a :**

- Élaboré les plans d'éducation de 10 ans en partenariat avec les enseignants et enseignantes, les parents et autres intervenants et intervenantes afin de guider les investissements et de restituer la stabilité à notre système scolaire tout en obtenant de meilleurs résultats des étudiants et étudiantes.
- Commencé à rétablir l'enseignement des métiers dans les écoles du Nouveau-Brunswick et ajouté le codage informatique dans le curriculum.
- Lancé un programme complet de stratégie en littératie tout en y investissant 7 millions de dollars.
- Lancé un programme pilote pour fournir plus d'aliments sains produits localement dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Payé des examens de la vue gratuits pour tous les enfants âgés de quatre ans, avant leur entrée dans le système scolaire.
- Fait des améliorations aux services pour les personnes qui se trouvent sur le spectre de l'autisme, y compris un nouveau programme de formation offert en ligne pour les éducateurs et éducatrices.
- Étendu le modèle de prestation des services intégrés pour la santé mentale afin d'assurer que chaque étudiant ou chaque étudiante fréquentant l'école publique au Nouveau-Brunswick ait accès à des services intégrés de santé mentale dans des délais convenables.
- Écouté ce que les experts et les expertes ont dit et rétabli l'immersion française dans la première année.

## AFIN DE CONTINUER À BÂTIR UN MEILLEUR SYSTÈME D'ÉDUCATION QUI ASSURE L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS ET TOUTES,

**un gouvernement libéral réélu va :**

- Continuer de mettre en œuvre les plans d'éducation de 10 ans, qui comprennent de nouveaux investissements dans les arts, ainsi qu'en éducation physique, en littératie financière, en codage informatique et dans les disciplines STIM.
- Investir pour rétablir l'enseignement des métiers d'un calibre élevé dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick en s'assurant que chaque école contienne une infrastructure moderne des métiers.
- Augmenter le budget pour les programmes de littératie de 25 pour cent.
- Élargir davantage l'initiative d'avoir des aliments sains produits localement dans les écoles à l'échelle de la province.
- Continuer d'appuyer la mise en œuvre effective de la prestation des services intégrés à travers la province.
- Faire plus d'investissements dans le programme Sistema, permettant ainsi à plus de jeunes de grandir par la musique.

Nous allons **PRENDRE DES MESURES POUR AUGMENTER LES INSCRIPTIONS DANS LES PROGRAMMES DE MÉTIERS** en travaillant avec les collèges communautaires afin de promouvoir leur offre et d'encourager les étudiants et étudiantes du secondaire à en faire leur carrière.

- Étendre le programme actuel de formation de langue seconde gratuite pour chômeurs à tous les adultes au Nouveau-Brunswick.

# LES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ : L'ÉQUITÉ EN SANTÉ, EN MIEUX-ÊTRE ET EN SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

**Le gouvernement Gallant reconnait à quel point les soins de santé sont essentiels pour le mieux-être de nos familles et l'état de notre province. Ils doivent toujours demeurer une priorité.**

Quand Blaine Higgs s'est vanté d'avoir réduit les investissements en soins de santé chaque année, jusqu'à ce qu'il en gèle le budget en 2014, il mettait le bilan financier devant des soins de santé améliorés pour les Néo-Brunswickois et Néo- Brunswickoises. Blaine Higgs et les conservateurs sont contre plus d'investissements en soins de santé et ne « nient pas que nous avons trop d'hôpitaux ». Blaine Higgs et les conservateurs s'opposent aussi à la création de plus de foyers de soins et de lits pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire chez nos personnes âgées.

En faisant des investissements records dans le système de santé, le gouvernement Gallant a remis les soins de santé en priorité et, en dépit de la quantité de travail qu'il reste à faire dans le recrutement de professionnels et professionnelles de la santé et dans l'amélioration de l'accès aux prestations dans des délais appropriés, ces investissements ont amélioré la qualité générale des soins de santé et ont renforcé l'accessibilité aux soins au Nouveau-Brunswick. Continuons notre marche vers l'avant en santé.

## POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### le gouvernement Gallant a :

- Investi pour embaucher 300 médecins, ayant pour résultat plus de 90 nouveaux médecins en nombre net, pour améliorer l'accès aux soins de santé et réduire les temps d'attente.
- Lancé le Plan pour les familles qui contient sept piliers clés : améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée, promouvoir le mieux-être, soutenir ceux et celles aux prises avec des défis de santé mentale, faciliter le vieillissement sain et le soutien aux personnes âgées, faire progresser l'égalité pour les femmes, réduire la pauvreté et fournir un soutien aux personnes ayant un handicap.
- Promu la pratique d'un rôle plus important dans notre système de santé pour les infirmiers et infirmières praticiens, les pharmaciens et pharmaciennes, les nutritionnistes, ainsi que les diététiciens et diététiciennes.

## POUR CONTINUER À AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Investir pour embaucher 90 médecins supplémentaires (en nombre net).
- Créer un partenariat avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick pour recruter activement de nouveaux médecins et développer de meilleures incitatifs de recrutement pour les attirer et les retenir dans la province, particulièrement dans les régions rurales.
- Œuvrer avec nos partenaires pour augmenter le nombre de places dans les programmes de formation médicale à Moncton et à Saint John.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention d'infirmiers et d'infirmières.
- Investir pour embaucher 50 infirmiers et infirmières praticiens additionnels.
- Promouvoir davantage la pratique d'un rôle plus important dans notre système de santé pour les infirmiers et infirmières praticiens, les pharmaciens et pharmaciennes, les nutritionnistes, ainsi que les diététiciens et diététiciennes.
- Maintenir les places nouvellement rajoutées à la formation des travailleurs et travailleuses paramédicaux au Nouveau-Brunswick et embaucher plus de diplômés et diplômées en provenance de ces programmes.
- Améliorer les efforts de formation et de recrutement des travailleurs et travailleuses paramédicaux, y compris l'utilisation stratégique des médias sociaux et des associations professionnelles, conservant ainsi un contact direct avec les institutions éducatives et promouvant la profession des services de santé urgents dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Étendre le programme pilote de sages-femmes à d'autres régions.

## POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

**le gouvernement Gallant a :**

- Investi dans des rénovations majeures pour agrandir et moderniser les hôpitaux et réduire les temps d'attente à travers la province.

- Signé une entente avec le gouvernement Trudeau pour investir 230 millions de dollars additionnels sur 10 ans dans les soins à domicile et dans les services de traitement des dépendances et de la santé mentale.

## POUR CONTINUER À AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

**un gouvernement libéral réélu va :**

**RÉDUIRE LES TEMPS D'ATTENTE** dans les urgences les plus occupées du Nouveau-Brunswick en mettant en place cinq centres de soins non urgents.

- Investir 400 millions de dollars au cours des quatre prochaines années dans la modernisation de l'infrastructure et l'équipement des hôpitaux régionaux et ruraux.

- Garder tous les hôpitaux ouverts, peu importe qu'ils se trouvent en région rurale ou urbaine.

- Mettre en place un fond de 50 millions de dollars sur dix ans à même le budget en capital qui sera consacré à l'investissement dans les améliorations des hôpitaux des régions rurales.

- Faire usage des espaces vacants dans les hôpitaux des régions rurales du Nouveau-Brunswick en y offrant des services additionnels pour les personnes de la région et ainsi réduire l'achalandage et les temps d'attente ailleurs dans le système.

- Œuvrer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin d'élaborer et mettre en place un programme national d'assurance-médicaments.

- Fournir une couverture pour les bâtonnets diagnostiques destinés aux diabétiques, les seringues et autres médicaments, ainsi que pour les fournitures pour stomie.

- S'assurer que l'information au sujet de la densité mammaire est partagée avec les patientes ainsi que les prestataires de soins primaires à la suite des mammographies, et ce, afin d'augmenter la conscientisation du facteur de risque pour le cancer du sein.

SUITE →

## POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### le gouvernement Gallant a :

- Lancé les stratégies sur le vieillissement et en matière de soins palliatifs pour assurer que les personnes âgées puissent prendre leur retraite en toute dignité, avec respect et vivre dans un environnement approprié.
- Financé un éventail de projets de recherche par l'intermédiaire du projet pilote sur les aînés en santé ici au Nouveau-Brunswick, après avoir été reconnu par le gouvernement fédéral comme étant un leader en initiatives pour les personnes âgées.
- Créé une nouvelle prestation pour les aidants et les aidantes naturels afin de reconnaitre leur travail pour aider leurs proches à vivre plus longtemps de façon indépendante.
- Créé un nouveau crédit d'impôt pour les rénovations domiciliaires à l'intention des aînés et aînées pour les aider à vivre de façon indépendante plus longtemps.
- Investi à deux reprises pour augmenter le salaire horaire des travailleurs et travailleuses des services sociaux jusqu'à 1 $ l'heure, une première fois en 2016 et de nouveau en 2018.
- Fait des investissements dans les services de dépistage du cancer, les remplacements de la hanche et du genou et les lits en soins spécialisés pour les patients et patientes atteintes de démence afin de réduire les temps d'attente et assurer que les personnes âgées vivent en santé.

## POUR CONTINUER À AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Continuer de mettre en œuvre la stratégie sur le vieillissement.
- Créer 1 000 nouveaux lits y compris dans les foyers de soins et pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire au cours des cinq prochaines années pour réduire les temps d'attente et s'assurer que nos personnes âgées obtiennent les soins dont ils ou elles ont besoin en vieillissant.
- Investir au-delà de 100 millions de dollars dans les rénovations de foyers de soins au cours des cinq prochaines années.

Reconnaitre la complexité croissante des besoins de résidents et résidentes des foyers de soins, la nécessité pour des heures flexibles de soins selon différents types de patients et l'importance d'adresser les enjeux du recrutement dans le secteur des foyers de soins, élaborer une stratégie complète pour le recrutement et la rétention d'employés et d'employées dans le secteur des foyers de soins et mettre en place

**L'AUGMENTATION PROGRESSIVE D'HEURES DE SOINS DE 3,1 À 3,3** d'ici 2022 et à 3,5 d'ici 2026.

- Investir afin d'embaucher jusqu'à 40 infirmiers et infirmières additionnels, 80 infirmiers et infirmières praticiens diplômées de plus et 80 préposés et préposées aux résidents et résidentes supplémentaires pour les foyers de soins.
- Élaborer un programme axé sur les soins à domiciles qui comprend des augmentations salariales pour les préposés et préposées au soutien à domicile, mettre en place un navigateur permanent consacré aux personnes âgées pour les aider à accéder aux services, instaurer une meilleure promotion des services de visites à domicile et des services de numéros sans frais offerts pour venir en aide aux personnes âgées dans la navigation des programmes gouvernementaux et améliorer le crédit d'impôt pour les rénovations domiciliaires à l'intention des aînés et des aînées, afin que les personnes âgées et leur famille puissent profiter du programme.
- Couvrir les coûts encourus pour faire diviser et emballer les prescriptions de personnes âgées à faible revenu en plaquettes alvéolées dans leur pharmacie locale.
- Étendre le Programme de reconnaissance des collectivités amies des aînés, afin d'encourager les municipalités néo-brunswickoises à prendre des mesures durables de manière à mettre en œuvre des politiques qui promeuvent le vieillissement sain et l'accessibilité.

## POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### le gouvernement Gallant a :

- Fait des investissements importants dans les services de traitement des dépendances et de la santé mentale, augmentant ainsi de plus de 45 pour cent le nombre de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ayant reçu des services au cours des deux dernières années.
- Élargi le modèle de prestation des services intégrés pour la santé mentale qui fournissent des services de santé mentale, de dépendance, d'intervention ainsi que des services sociaux pour les jeunes à risque, à l'échelle de la province.
- Créé une prestation pour les aidants et les aidantes naturelles principales applicable à ceux et celles qui aident les personnes âgées et les personnes ayant un handicap à demeurer indépendantes.
- Créé des suppléments au loyer transférables pour les personnes ayant un handicap.

## POUR CONTINUER À AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ ET LA SANTÉ DE TOUS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ET NÉO-BRUNSWICKOISES,

### un gouvernement libéral réélu va :

- En mettant à profit les améliorations apportées au Plan d'action pour la santé mentale 2011-2018 et en optimisant les nouveaux investissements en soins de santé obtenus par le gouvernement fédéral, élaborer une nouvelle stratégie en santé mentale et en traitement des dépendances pour la prochaine décennie, comprenant le soutien pour des cas lourds en santé mentale avec des approches qui priorisent la question du logement, l'augmentation des investissements dans les équipes flexibles de traitement communautaire par affirmation de soi et l'élargissement du tribunal en santé mentale à d'autres régions de la province.
- Travailler avec les partenaires fédéraux et provinciaux pour combattre la crise des opioïdes de manière résolue en appuyant les mesures fédérales visant à remédier à la crise des opioïdes.
- Créer une loi sur l'accessibilité pour le Nouveau-Brunswick.
- Continuer de mettre en œuvre le Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.
- Apposer l'optique des personnes ayant un handicap à tout projet d'infrastructure financé par la province.

# L'ÉGALITÉ DES FEMMES : L'ÉQUITÉ POUR LES FEMMES

**Le gouvernement Gallant reconnait l'impact sociétal et économique de l'avancement pour l'égalité des femmes. Il reconnait qu'une société plus équitable signifie qu'elle est plus prospère et devient une société où nous avançons tous et toutes ensemble.**

Blaine Higgs et les conservateurs ont démontré qu'ils ne reconnaissent pas l'avancement de l'égalité des femmes et la parité hommes-femmes comme faisant partie de leurs priorités. Notamment, Blaine Higgs et les conservateurs ont aboli le Conseil consultatif sur la condition de la femme simplement pour épargner de l'argent.

Bien qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre l'égalité réelle, le gouvernement Gallant est fier du fait qu'il a nommé davantage de femmes à des postes d'influence à travers la province, a atteint pour la première fois la parité hommes-femmes à la Cour provinciale, a étendu l'accès à des services de santé reproductive et a ramené l'écart salarial entre hommes et femmes au deuxième rang le plus bas au Canada. Continuons notre marche vers l'égalité réelle pour les femmes au Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ PAR L'ENTREMISE DE L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES,

### le gouvernement Gallant a :

- Mis en œuvre l'équité salariale dans le gouvernement y compris dans toutes les sociétés d'État avec un déploiement qui sera achevé d'ici la fin de 2018.
- Ramené l'écart salarial entre hommes et femmes au deuxième rang le plus bas du Canada, allant de 11,1 pour cent en 2014 à 7,4 pour cent en 2017.
- Adopté la *Loi sur l'intervention en matière de violence entre partenaires intimes* afin de mieux protéger les victimes de violence domestique.
- Instauré un congé payé pour les victimes de violence familiale, de violence sexuelle et de violence entre partenaires intimes.
- Augmenté le financement pour les maisons de transitions de 11 pour cent afin de venir en appui aux victimes de la violence fondée sur le genre.
- Étendu le modèle de gestion des dossiers du droit de la famille afin de s'assurer que les problèmes matrimoniaux et de garde d'enfants soient gérés plus promptement et à moindre coût pour les parents.
- Atteint la parité hommes-femmes à la Cour provinciale pour la première fois.
- Nommé la toute première ministre des Finances du Nouveau-Brunswick.
- Amené la parité hommes-femmes aux agences, aux conseils et aux commissions du gouvernement dont le taux se situait juste en dessous de 30 pour cent quand le gouvernement est entré en fonction.
- Donné une incitation financière aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de candidates.

## AFIN DE PROMOUVOIR DAVANTAGE L'ÉQUITÉ PAR L'ENTREMISE DE L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES,

### un gouvernement libéral réélu va :

Adopter une loi qui **EXIGE** la mise en place de **L'ÉQUITÉ SALARIALE** dans les secteurs municipal et parapublic d'ici 2020 et dans les grandes entreprises d'ici 2022.

- Mettre complètement en œuvre toutes les mesures figurant dans le plan provincial pour contrer la violence familiale et la violence entre partenaires intimes, ainsi que le nouveau cadre sur la violence sexuelle.
- Augmenter le financement pour les maisons de transitions de 5 pour cent afin de venir en appui aux victimes de la violence fondée sur le genre.
- S'assurer qu'il n'y ait aucuns frais encourus suivant un changement de nom à la suite d'un mariage, d'un divorce ou d'une affirmation de genre.
- Étendre davantage le modèle de gestion des dossiers en droit de la famille.
- Maintenir la parité entre le nombre d'hommes et de femmes dans les agences, les conseils, les commissions et les tribunaux.

SUITE →

## AFIN DE PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ PAR L'ENTREMISE DE L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES,

**le gouvernement Gallant a :**

- Éliminé des obstacles à l'accès aux services de santé reproductive avec des initiatives telles que l'introduction de la profession de sage-femme, l'élimination de la règle des deux médecins et l'accès gratuit au Mifegymiso.

- Remis en place une voix indépendante dans l'égalité pour les femmes, par l'entremise du nouveau Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.

- Doublé le budget du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE PROMOUVOIR DAVANTAGE L'ÉQUITÉ PAR L'ENTREMISE DE L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES,

**un gouvernement libéral réélu va :**

S'assurer que les prescriptions de toutes les **MÉTHODES DE CONTRACEPTION** approuvées par Santé Canada **SONT COUVERTES** sous le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick et les régimes médicaments privés offerts au Nouveau-Brunswick.

**CRÉER UN MINISTÈRE COMPLET RESPONSABLE DE L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES** dont le mandat est de réduire la violence fondée sur le genre, promouvoir l'égalité pour les femmes et mettre en œuvre l'équité salariale.

# ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

**Le gouvernement Gallant reconnait que les changements climatiques sont actuellement l'un des plus grands enjeux auquel fait face l'humanité. Il comprend également que la protection de notre environnement est essentielle à la santé de notre province, au bien-être de nos familles et au dynamisme de notre économie.**

Blaine Higgs et les conservateurs ne semblent pas être préoccupés par la protection de l'environnement et le combat contre les changements climatiques. Pendant des années, ils ont négligé de restaurer la rivière Petitcodiac et, quand il était ministre des Finances, Blaine Higgs a coupé dans les programmes d'efficacité énergétique.

Depuis son élection en 2014, le gouvernement Gallant s'est concentré sur la protection de notre province riche en environnements naturels et, avec un plan d'action proprement néo-brunswickois, il s'est engagé dans l'effort planétaire contre les changements climatiques. Continuons notre marche vers l'avant afin d'assurer la protection de notre environnement au Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, **le gouvernement Gallant a :**

- Instauré un plan de lutte contre les changements climatiques comportant plus de 100 mesures et ayant comme but de franchir un pas important dans notre démarche pour protéger l'environnement sans coût additionnel pour le consommateur ou la consommatrice et qui comprend l'adoption de la *Loi sur les changements climatiques*, des investissements en efficacité énergétique, l'élaboration d'un plan qui éliminera progressivement l'utilisation du charbon, la mise en place d'un prix propre au Nouveau-Brunswick pour le carbone qui place les consommateurs et consommatrices devant la grande industrie, la mise en place du Fonds pour les changements climatiques, la planification de l'adaptation aux changements climatiques et des investissements dans de nouvelles technologies qui réduisent la pollution, comme le réseau intelligent et l'électricité renouvelable.

- Remis en place le financement des programmes d'efficacité énergétique.

- Instauré un moratoire d'une durée indéfinie sur la fracturation hydraulique jusqu'à ce que les préoccupations au sujet de l'environnement, de la santé et de l'eau soient prises en compte.

- Instauré une interdiction permanente du rejet des eaux usées provenant de la fracturation hydraulique dans l'infrastructure municipale au Nouveau-Brunswick.

- Assuré un financement pour la restauration de la rivière Petitcodiac.

- Élaboré la Stratégie de l'eau du Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE PROTÉGER DAVANTAGE NOTRE ENVIRONNEMENT, **un gouvernement libéral réélu va :**

Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action La transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notre propre plan néo-brunswickois pour combattre les changements climatiques, dans lequel nous forçons les grands émetteurs à payer leur juste part en nous assurant qu'il n'y ait aucun coût additionnel pour le consommateur ou la consommatrice et par lequel

**NOUS ÉLIMINERONS L'USAGE DU CHARBON** au Nouveau-Brunswick au plus tard en 2030.

- Augmenter la quantité d'énergie non émettrice à 75 pour cent sur le réseau électrique du Nouveau-Brunswick en facilitant de nouveaux projets qui sont axés sur le potentiel de l'énergie qui provient de l'eau, des marées et du vent.

- Mettre en œuvre des programmes pour minimiser l'érosion liée au climat.

Doubler les investissements afin d'améliorer l'efficacité énergétique pour les propriétaires résidentiels à 40 millions de dollars, de 20 millions de dollars précédemment, rendant ainsi le

**CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL PLUS ABORDABLE** tout en créant plus de 800 emplois en construction et dans les industries de l'efficacité énergétique.

- Investir davantage en efficacité énergétique dans nos écoles et nos hôpitaux.

**CONTINUER D'IMPOSER LE MORATOIRE SUR LA FRACTURATION HYDRAULIQUE** jusqu'à ce que les préoccupations au sujet de l'environnement, de la santé et de l'eau soient prises en compte.

- Continuer d'imposer l'interdiction permanente du rejet des eaux usées en provenance de la fracturation hydraulique dans l'infrastructure municipale au Nouveau-Brunswick.

- Compléter la restauration de la rivière Petitcodiac avec l'enlèvement de la chaussée et la construction d'un nouveau pont.

- Mettre en œuvre la Stratégie de l'eau du Nouveau-Brunswick.

## AFIN DE PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, **le gouvernement Gallant a :**

- Fait des investissements records dans des projets environnementaux via le Fonds en fiducie pour l'environnement.
- Lancé un nouveau portail de données sur la qualité de l'air, qui offre au public un accès immédiat aux informations de surveillance de la qualité de l'air.
- Rétabli le programme Adoptez une route afin d'améliorer le nettoyage le long des routes provinciales désignées.

## AFIN DE PROTÉGER DAVANTAGE NOTRE ENVIRONNEMENT, **un gouvernement libéral réélu va :**

- Augmenter la superficie des terres protégées au Nouveau-Brunswick à 10 pour cent d'ici 2020 et augmenter la superficie des régions de conservation des terres de la Couronne de 150 000 hectares sur cinq ans.
- Créer au moins deux nouveaux parcs provinciaux.
- Interdire l'usage de sacs en plastique jetables dans les magasins de détail du Nouveau-Brunswick tout en explorant les façons d'augmenter la production de l'industrie du chanvre en encourageant les détaillants à utiliser des sacs faits de cette matière.
- Surveiller étroitement les preuves scientifiques sur les risques du glyphosate et prendre des mesures pour en interdire l'usage en cas où Santé Canada indiquerait qu'il pose un risque à la santé publique.

# JUSTICE SOCIALE : UNE PROVINCE PLUS ÉQUITABLE

## Le gouvernement Gallant croit en l'importance de favoriser l'équité dans toutes les facettes de notre société. En allant du soutien à la bonne gouvernance jusqu'à l'assurance de niveaux de taxation équitable à tous et à toutes, ce gouvernement a pour objectif de faire du Nouveau-Brunswick un endroit plus équitable à vivre pour tous et toutes.

Blaine Higgs et les conservateurs se sont opposés aux mesures d'impôts additionnels sur les grandes sociétés et aux 1 pour cent des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises les plus riches. Quand il était ministre des Finances, Blaine Higgs a allégé le fardeau fiscal des grandes sociétés tout en augmentant les impôts des travailleurs et travailleuses pauvres. Ils se sont également opposés à l'augmentation du salaire minimum du gouvernement Gallant, à la création du programme des droits de scolarité gratuits, ainsi qu'aux améliorations faites au Régime de pensions du Canada.

Que cela ait été dans l'augmentation du salaire minimum, dans l'élargissement de l'équité salariale, ou dans la gratuité des services de garderie ou des droits de scolarités pour ceux et celles qui en ont le plus besoin, les principes d'équité, de justice sociale et d'égalité des chances ont instruit les gestes posés par le gouvernement Gallant. Ces initiatives — ainsi que d'autres — ont garanti que plus de gens que jamais puissent accéder aux opportunités qui leur sont offertes et au soutien dont ils ou elles ont besoin pour vivre, travailler et élever une famille au Nouveau-Brunswick. Ces principes d'équité ont également contribué à ce que le Nouveau-Brunswick soit en tête du pays en matière de croissance des salaires en 2016 et que notre province puisse se vanter du deuxième écart salarial général entre hommes et femmes le plus bas au Canada, en plus d'avoir la deuxième plus basse inégalité des revenus au pays. Continuons notre marche vers une province plus équitable.

## AFIN DE CONSTRUIRE UN GOUVERNEMENT ET UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLES,

**le gouvernement Gallant a :**

- Œuvré avec le gouvernement fédéral pour augmenter les taxes et les impôts des 1 pour cent les plus riches du Nouveau-Brunswick et réinvesti ces revenus en éducation et en soins de santé.
- Coupé le déficit de plus de moitié tout en dégageant un surplus budgétaire en 2017- 2018 et en faisant des investissements records en éducation et en soins de santé.

- Participé de façon active au développement de la Stratégie nationale sur le logement qui a permis d'investir environ 56 millions de dollars dans des logements abordables au Nouveau-Brunswick.
- Par le biais de l'organisme Living SJ, investi dans l'innovation sociale afin de réduire la pauvreté, notamment en leur versant 10 millions de dollars pour appuyer des projets dont l'objectif est de mettre fin à la pauvreté générationnelle dans la grande région de Saint John et en investissant dans leurs projets pilotes qui visent à trouver des méthodes qui viendraient réduire et éliminer la pauvreté générationnelle.

- Renouvelé le Programme d'aide pour l'énergie domestique et augmenté le nombre de familles admissibles.
- Facilité l'accès à l'Internet à faible coût pour 19 000 familles néo-brunswickoises.
- Formé des partenariats avec des communautés à travers le Nouveau-Brunswick pour accueillir plus de 1 600 réfugiés et réfugiées déplacées par le conflit syrien.

## AFIN DE CONTINUER À CONSTRUIRE UN GOUVERNEMENT ET UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLES,

**un gouvernement libéral réélu va :**

Nous allons nous assurer qu'il n'y a aucune **AUGMENTATION DE L'IMPÔT PROVINCIAL OU DE LA TAXE À LA CONSOMMATION** pour les individus néo-brunswickois.

Nous allons maintenir les **TAUX ÉLEVÉS ACTUELS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS** des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises les plus riches.

- Maintenir le taux d'imposition des grandes sociétés à au moins 14 pour cent, en augmentation de 12 pour cent en 2016.

- Encourager l'entrepreneuriat parmi les bénéficiaires de l'aide sociale avec une nouvelle exemption sur le revenu.
- Augmenter le montant du revenu pouvant être gagné avant de récupérer les prestations d'aide sociale.
- Continuer l'investissement de 10 millions de dollars sur cinq ans pour réduire et éradiquer la pauvreté générationnelle à Saint John par l'entremise de l'organisme Living SJ et chercher à étendre le modèle à d'autres régions dans la province.
- Œuvrer afin de réduire les incidences d'insécurité alimentaire des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à faible revenu.

Nous allons **GELER LES TARIFS D'ÉNERGIE NB** pour tous les clients et clientes résidentiels et toutes les petites entreprises pour quatre ans.

- Accueillir en moyenne 500 réfugiés et réfugiées supplémentaires par année pour répondre aux violations des droits de la personne issues du conflit syrien.

## AFIN DE CONSTRUIRE UN GOUVERNEMENT ET UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLES,

### le gouvernement Gallant a :

- Donné l'exemple en réduisant le salaire du premier ministre de 15 pour cent celui des ministres au Cabinet de 10 pour cent et en gelant celui des députés.
- Diminué le nombre de postes de sous-ministres et de sous-ministres adjoints de 30 pour cent.
- Mis en place des mesures pour interdire le versement de pensions et de paiements spéciaux aux employés et employées des services publics pendant les transitions de leadership au gouvernement.
- Amélioré la mise en place des mesures législatives concernant les dénonciateurs et dénonciatrices et modifié la Loi sur les conflits d'intérêts pour rendre le travail des députés et députées plus transparent.
- Modernisé la *Loi sur la gouvernance locale* et la *Loi sur l'urbanisme*.
- Commencé à mettre en œuvre les recommandations relatives à la Commission de vérité et de réconciliation.
- Négocié la toute première entente de partage des redevances avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick.
- Modifié la *Loi sur les langues officielles* pour s'assurer que les associations professionnelles de la province communiquent avec leurs membres et le public dans les deux langues officielles.
- Augmenté les investissements et accéléré la mise en œuvre de la politique culturelle de la province.

## AFIN DE CONTINUER À CONSTRUIRE UN GOUVERNEMENT ET UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLES,

### un gouvernement libéral réélu va :

- Défendre l'idée d'un fond national pour protéger les retraités et retraitées en cas de faillite d'entreprise.
- Fournir de meilleurs congés parentaux aux enseignants et enseignantes, aux infirmiers et aux infirmières et autres fonctionnaires.
- Continuer à mettre en œuvre la vision de fierté, de productivité et de professionnalisme de la fonction publique afin de se porter garant du service de prestations que fournit une fonction publique forte aux gens du Nouveau-Brunswick.
- Nommer plus de jeunes dans les agences provinciales, les conseils et les commissions.
- Étendre l'utilisation de la technologie vidéo afin de permettre aux députés et députées de consacrer plus de temps à représenter leurs électeurs et électrices dans leur circonscription et d'économiser en frais de déplacement.
- Permettre aux municipalités d'installer des caméras infrarouges dans le but d'imposer des amendes aux automobilistes qui traversent les feux rouges.
- En partenariat avec les gouvernements municipaux, examiner et réformer la fiscalité et l'équilibre des relations de pouvoir entre la province et les municipalités, sans forcer de fusions.
- Continuer d'œuvrer vers une réconciliation avec les Premières Nations en appuyant les recommandations issues de la Commission de vérité et de réconciliation ainsi qu'en appuyant le travail de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, créer des opportunités d'apprentissage et de formation dans la fonction publique et faire davantage afin de promouvoir la vitalité économique et culturelle dans toutes les Premières Nations au Nouveau-Brunswick.
- S'assurer du respect et de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et de la Charte canadienne des droits et libertés.
- Consacrer 1 pour cent de toutes les dépenses en infrastructure publique à des projets artistiques et culturels.

# ANNEXE A : BILAN FINANCIER 2011-2018 ; PLAN FISCAL 2018-2022

## BILAN FINANCIER 2011-2018

| Année fiscale | 2011-12 | 2012-13 | 2013-14 | 2014-15 | 2015-16 | 2016-17 | 2017-18 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ministre des Finances** | **Blaine Higgs** | **Blaine Higgs** | **Blaine Higgs** | **Blaine Higgs** | **Roger Melanson** | **Roger Melanson** | **Cathy Rogers** |
| **Surplus prévu / (Déficit)** | (449)[a] | (183)[b] | (99)[b] | 6[b] | (327)[c] | (247)[d] | (192)[d] |
| **Surplus actuel / (Déficit)** | (261)[e] | (508)[f] | (499)[g] | (389)[h] | (261)[i] | (118)[j] | 67[k] |
| **Écart** | Cible dépassée + 188 | Cible ratée - 325 | Cible ratée - 400 | Cible ratée - 395 | Cible dépassée + 66 | Cible dépassée + 129 | Cible dépassée + 259 |

a) Cible fixée dans le Budget 2011-12, le 22 mars 2011
b) Cible fixée dans le Budget 2012-13, le 27 mars 2012
c) Cible fixée dans le Budget 2015-16, le 31 mars 2015 N'inclut pas la réserve pour les imprévus
d) Cible fixée dans le Budget 2016-17, le 2 février 2016 N'inclut pas la réserve pour les imprévus
e) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2012.
f) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2013.
g) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2014.
h) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2015.
i) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2016.
j) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2017.
k) États financiers vérifiés pour l'année finissant le 31 mars 2018.
l) Les estimations de coûts des initiatives contenues dans la plateforme sont uniquement présentées à titre d'exemple.
m) Provient du plan pluriannuel déposé dans le cadre du Budget 2018-19, le 30 janvier 2018.
n) Prévision basée sur croissance moyenne des revenus et des dépenses dans le Plan pluriannuel déposé de 30 janvier 2018.

## PLAN FISCAL 2018-2022[L]

| | 2018-19[m] | 2019-20[m] | 2020-21[m] | 2021-22[m] | 2022-23[n] |
|---|---|---|---|---|---|
| Surplus de base / (Déficit) | (189) | (124) | (79) | 69 | 162 |
| Croissance des revenus venant des initiatives décrites dans la plateforme | - | 4 | 4 | 10 | 10 |
| Croissance des dépenses venant d'initiatives décrites dans la plateforme | - | (23) | (36) | (47) | (49) |
| Surplus révisé / (Déficit) | (189) | (143) | (111) | 32 | 123 |